

**Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU  
en date du jeudi 01 juin 2023**

La séance, faisant suite à la convocation du 23 mai 2023, est ouverte à dix-neuf heures 15 en la Salle du Conseil de Baladou, sous la présidence de Monsieur Jean DELVERT, Maire.

Présents: Madame Elyane DELPY GOURSAT, Madame Claudette CAMPASTIÉ, Madame Fabienne DEROO, Monsieur François LEYMARIE, Monsieur Cédric MARTY, Monsieur Étienne BARTHOLOMÉ, Monsieur Jean DELVERT.

Excusés: Monsieur Dominique LEMOINE qui a donné procuration à Madame Elyane DELPY GOURSAT. -

Absent: Néant.

**Nous passons à l'ordre du jour**

Monsieur Étienne BARTHOLOMÉ est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

Le compte-rendu de séance du 04 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

**Délibérations** :

Néant

**Questions diverses.**

**Atelier municipal**

Cinq membres du Conseil Municipal ont procédé le mardi 9 mai à l'ouverture des plis des dossiers réceptionnés dans le cadre de la consultation lancée pour la construction d'un atelier municipal.

Certains architectes ont répondu qu'ils n'étaient pas compétents pour ce type de projets. Seules 2 enveloppes sont parvenues en mairie, avec les propositions soumises respectivement par Messieurs Froidefond et Cosset.

Monsieur Cosset a pour sa part présenté un simple devis pour effectuer le chiffrage le projet, ce qui ne correspond pas à la demande initiale: ce dossier est donc irrecevable.

M. Froidefond a présenté un dossier conforme et recevable. Cependant, le montant très élevé de l'estimation présentée pour le projet envisagé remet en question son principe même du point de vue du rapport coût – bénéfice, et conforte l'idée de l'abandon d'une construction nouvelle en faveur de l'acquisition d'un bâtiment existant à aménager. Cette alternative serait plus légère financièrement, et permettrait de répondre aux nécessités de stockage du matériel et de l'outillage communal, et au stationnement des véhicules, tout en offrant des possibilités d'évolution pour le futur. Des discussions sont en cours avec un propriétaire potentiellement vendeur.

**Multiservice**

La candidate locataire a confirmé son intention d'exploiter notre structure, car elle a obtenu les financements demandés.

Toutes les formalités administratives sont en cours pour une ouverture souhaitée dès que possible en vue de la saison estivale.

Du côté municipal, le matériel (chambre froide notamment) qui ne fonctionnait plus sera livré vers le 7-8 juin, et le remplacement de la vitre fissurée (ancienne salle des jeunes) est en attente d'une réponse de l'artisan sollicité.

L'état des lieux officiel par huissier de justice est prévu le 7 juin, le permis d'exploitation de la locataire devrait être obtenu le 14 juin, et la signature du bail commercial devant notaire serait annoncée pour le 16 juin.

**École**

Une réunion entre élus et enseignants s'est tenue le 11 mai au niveau du RPI. Les répartitions des niveaux enseignés sont du ressort des enseignants, mais les élus sont consultés notamment si des aménagements – et donc des dépenses à charge de la commune - sont nécessaires (achat de matériel, etc.) avant la décision définitive.

Les parents d'élèves seront informés dans les prochains jours des classes d'affectation et de la commune de scolarisation des enfants.

Les jeux de remplacement du portique sont arrivés. Il conviendra de procéder à l'installation durant la pause estivale et demander le passage du bureau de contrôle pour s'assurer de la sécurité avant la rentrée et l'usage par les enfants.

Les travaux de remplacement du chauffage et l'électricité sont en attente pour cet été. Les menuiseries de la salle de classe seront changées la semaine avant la rentrée, fin août.

### Exposition (liée à l'exposition Louis Vicat)

La commune accueillera du 20 au 27 juin une exposition itinérante prêtée aux communes par l'association du bicentenaire de la construction du Pont Louis Vicat reliant Souillac à Lanzac.

L'exposition se tiendra dans la salle du conseil et aura pour sujet : « Au secours ma rivière déborde ! Mémoire des inondations de la Dordogne lotoise », elle traitera de la vie autour de la Dordogne, marquée par les nombreuses crues de la rivière, créée par le SMDMCA basé à Creysse avec des élus de permanence aux heures d'ouverture.

En semaine les horaires d'ouverture au public seront ceux indiqués ci-dessous avec présence du personnel au secrétariat. En outre des séances sont prévues pour le samedi et le dimanche.

EXPO: "AU SECOURS, MA RIVIERE DEBORDE" Salle du conseil"	
	Horaires d'exposition:
MARDI 20	si installation le matin: de 14h à 18h
MERCREDI 21	de 9h15 à 11h45mn
JEUDI 22	de 9h15 à 11h45mn et de 14h à 18h
VENDREDI 23	de 14h à 17h
SAMEDI 24	de 10h à 12h (Elyanne)
DIMANCHE 25	de 10h à 12h (Claudette) et de 14h à 17h (Jean)
LUNDI 26	de 9h15 à 11h45
MARDI 27	Retour matériel vers Lanzac

Il convient, dans la mesure où le matériel est gracieusement prêté par l'association, d'en prendre soin et d'éviter d'éventuelles dégradations, notamment durant la journée du dimanche 25 juin lors du vide-grenier où il peut y avoir un peu d'affluence.

Les panneaux nous seront livrés le mardi 20 au matin, puis ce sera à nos agents de les amener le mardi 27 au matin à Lanzac.

### Ciné Belle Étoile

La séance se tiendra le mardi 04 juillet. Le programme définitif est finalisé et sera diffusé à la population (fêlés de la BD, école, repas tiré du sac, voire implication du restaurant, si ouvert d'ici là ...).

### Petit Baladin - édition de juillet, n° 44

La prochaine édition approche. L'appel à articles a été lancé dans les Brèves Baladines d'avril dernier, ainsi que par courrier électronique pour les habitués contributeurs. Mise en page prévue pour fin juin – début juillet.

Les conseillers ont souhaité voir aborder les sujets suivants : Traitement des eaux pluviales et vidage des piscines - Bornes incendie - Entretien des fosses septiques des bâtiments communaux - Positionnement des clôtures par rapport aux limites de propriété, déclaration – Déchets : propreté autour des conteneurs - Débroussaillage autour des habitations (risques d'incendie)

### Point sur les dossiers en cours

Le WC public est finalement raccordé à la fosse septique (erreur de raccordement au moment de la construction).

Les travaux de réparation du mur du cimetière ainsi que ceux commandés pour l'église sont toujours en attente de l'intervention des artisans.

L'éclairage public est un problème qui doit être traité : il y a urgence autour du multiservice et sur les parkings où s'organisent les animations estivales

### Point sur les cérémonies et réunions extérieures

08/05/2023 : cérémonie Monuments aux Morts.

11/05/2023 : Réunion école de Martel pour répartition élèves 2023

16/05/2023 : Visite terrain du Roc avec Mr Roche

24/05/2023 : Smecmvd à Cavagnac

27/05/2023 : Inauguration nouvelle gare de Martel (CFTHQ)

Dates non précisées: réunion Ciné Belle Etoile. Voyage culturel de la commission culture (Claudette).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr le Maire à 21 heures et 45 minutes. En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

--oo00oo--

le 14 Juin 2023  
le Maire, Jean BELVETU

